** Le 24 avril 2018**

**14, Bd Jules Verne**

**BP 99**

**44130 BLAIN**

**Tel 02 40 79 94 80**

le proviseur

 **aux parents d’élèves et élèves**

 **des classes de première**

**Objet : Organisation de la fin d’année scolaire**

Le lycée Camille Claudel est chaque année centre d’examens pour les Baccalauréats de mi-juin à mi- juillet. L’augmentation significative des contrôles en cours de formation encombrera le mois de mai.

Durant cette période, de nombreux enseignants sont requis pour les surveillances, les interrogations orales, les corrections et les jurys. La libération des locaux étant indispensable dès le jeudi 14 juin au matin, nous tenons à préciser aux familles, aux élèves, aux enseignants et à tous les personnels, les dates de fin de cours pour les différents niveaux.

**1- Dates de fin des cours de premières**

Fin des cours le **mardi 12 juin à 17 heures.**

**Les convocations aux épreuves du baccalauréat seront remises par les professeurs principaux et/ou la vie scolaire durant la semaine du 21 mai** (français pour toutes séries le lundi 18 juin, sciences le mercredi 20 juin pour les séries L et ES, oraux de français du mercredi 27 juin au mercredi 4 juillet).

**2- Contrôle des absences et comportement**

L’assiduité aux cours est bien sûr requise jusqu’à la date ci-dessus. Les enseignants, les conseillères principales d’éducation et les assistants d’éducation seront particulièrement vigilants quant au contrôle des absences.

Nous attendons également des lycéens un comportement adapté jusqu’à la fin de l’année dans et aux abords de l’établissement (tenue vestimentaire,…). Tout comportement jugé inapproprié fera l’objet d’un appel à la famille pour une prise en charge immédiate.

**3- Demi-pension**

Le restaurant scolaire fonctionnera **jusqu’au lundi 25 juin inclus.**

**4- Les conseils de classe**

Les conseils de classes de première se dérouleront du mardi 29 mai au lundi 4 juin.

**La fiche de dialogue-orientation a été distribuée la semaine du 16 avril pour un retour demandé le mardi 15 mai.** Il est important de respecter ce calendrier précis.

**5- Réinscriptions et récupération des manuels**

*Les manuels scolaires sont mis à la disposition des élèves gratuitement par le Conseil Régional des Pays de la Loire. Les ouvrages non rendus ou détériorés seront facturés. Il est donc important de vérifier les livres de l’élève au regard de la feuille éditée et remise lors de la distribution de début d’année (n° et état des livres).*

Les opérations de ramassage des livres et de réinscription se dérouleront **du mardi 5 au vendredi 8juin,** avec un calendrier précisé qui sera précisé dans le dossier de réinscription distribué aux élèves. Larécupération des manuels et la réinscription se feront le même jour. Les élèves de première pourront cependant conserver les livres nécessaires aux épreuves anticipées. Ils seront alors restitués **le mardi 26 juin de 14h à 16h.*****La validation définitive de l’inscription sera subordonnée à la restitution de l’intégralité des livres.***

* Pour une demande de doublement en série technologique,c’est la commission d’affectation des 21 et 22 juin, sous l’autorité des IA-DASEN à l’inspection académique, qui affectera les élèves. Les élèves concernés procéderont à l’inscription en même temps que leurs camarades mais leurs dossiers ne seront validés qu’après réception de la notification d’affection en 1ère technologique.

*Les élèves ont été préparés aux épreuves du baccalauréat depuis deux ans et ont effectué des travaux préparatoires. Néanmoins, chaque élève doit se donner le maximum de chances en organisant ses propres révisions et en ordonnant les principales notions étudiées avec ses professeurs. La stratégie des impasses demeure dangereuse et chaque élève doit se donner comme objectif d’arriver en terminale avec des points supplémentaires. Bonnes révisions en essayant de respecter une hygiène de vie compatible avec l’examen.*

Le proviseur,

Xavier Chartrain.